

Monsieur Claude DESCHAMPS. Relieur de l'Académie de Nîmes

Monsieur,

Reprenant une politique de reliure qu'elle avait depuis trop longtemps négligée, l'Académie de Nîmes a décidé de s'adresser à votre maison en 2003 pour tenter de "réparer des ans l'irréparable outrage" ayant affecté les ouvrages de sa bibliothèque.

Depuis, sans interruption, soit quinze années, vous avez exercé votre art, toujours avec soin et à des prix raisonnables, sur 98 volumes soit plus de 6 par an, dont chacun d'entre nous peut apprécier le résultat sur les rayonnages.

C'est pourquoi, sur proposition du président, avec l'accord du Bureau lors de sa réunion du 7 novembre 2017 et l'assentiment de l'Académie en sa séance administrative du 10 novembre 2017, il vous a été proposé d'accepter à titre personnel la nomination de "**Relieur de l'Académie de Nîmes**", qu'il vous a plu d'accepter et nous nous en réjouissons.

J'ai donc l'honneur de vous attribuer officiellement ce titre aujourd'hui, libre à vous d'en user publiquement et à bon escient.

Cette qualification vous est attribuée sans limitation de date, sauf à être remise en cause par l'une ou l'autre des deux parties.

Gabriel AUDISIO
Président